



ENTRETIEN AVEC

Anne-Marie PLANEL

Fondatrice et directrice du CDTM de 1981 à 1991,
puis directrice adjointe de l'IRMC de 1992 à 2010.

ENTRE SÉCULARISATION ET DIVERSIFICATION

Dans La Lettre de l'IRMC publiée en 2011, pour les 20 ans de l'Institut, Pierre-Noël Denieuil écrit que le CDTM que vous dirigiez fut ouvert au public en 1980, à un moment où les sciences humaines et sociales connaissent en France un « âge d'or ». Est-ce également votre avis ?

Bien sûr, mais pas uniquement, dans le cas maghrébin ! L'institutionnalisation d'une coopération intellectuelle avec des pays anciennement colonisés par la France demandait de la confiance, une réciprocité, outre des moyens financiers et humains. Il ne s'agit donc pas de l'initiative du seul poste d'ambassade, et encore moins d'un travail individuel. Du côté officiel français, il y eut au départ un choix politique, celui de maintenir, à Tunis comme à Rabat, deux fonds de publications administratives, constitués du temps des protectorats, et de les considérer comme un patrimoine commun aux différents pays. Au même moment, le rapatriement des archives françaises enclencha un projet présidentiel tunisien original (1989) : le microfilmage de ces documents franco-tunisiens dans le cadre du Programme National de Recherche (PNR) « Histoire du Mouvement national ». Un travail documentaire commun avec l'historienne Kmar Bendana nous permit de fédérer et rendre complémentaire les deux projets. Ce PNR tunisien, devenu ISHMN (Institut supérieur d'histoire du Mouvement national) et dénommé aujourd'hui Institut supérieur de l'histoire de la Tunisie contemporaine bénéficia du soutien scientifique de l'historien Charles-André Julien, homme politique « grand ami de la Tunisie et de Habib Bourguiba ». Il élargit par la suite sa mission mémorielle et scientifique, comme le CDTM transmuté en IRMC après une décennie de fonctionnement.

Quels étaient les autres centres de documentation à Tunis à partir de 1980 ?

Le projet du CDTM reçut, dès l'origine en 1980, l'accord tacite de plusieurs acteurs institutionnels, notamment

des directeurs de la Bibliothèque Nationale de Tunisie, du Centre de Documentation Nationale, du Centre de Recherche économique et sociale (CERES) et de l'Institut des Belles Lettres Arabes (IBLA). Le Centre d'Études maghrébines à Tunis (CEMAT) n'existait pas encore en 1980, mais les relations personnalisées avec sa première directrice, Jeanne Jeffers Mrad, débouchèrent par la suite sur une réelle complémentarité, sans concurrence. J'étais bien consciente de l'enjeu scientifique de mon travail documentaire puisque je recevais régulièrement, en tant que directrice du CDTM, les directeurs des instituts de recherche français, en France (URBAMA) et au Moyen-Orient (CEDEJ, CERMOC).

L'IRMC est donc l'héritier institutionnel du CDTM ?

D'une certaine façon, oui. L'IRMC a bénéficié du capital de confiance généré par les activités de coopération bilatérale du CDTM. Nombreux sont les historiens, sociologues, géographes, architectes-urbanistes, agronomes, voire cinéastes et plasticiens, archivistes et documentalistes tunisiens (mais pas seulement) qui y travaillèrent régulièrement pour finaliser leur thèses ou mémoires. Ce lectorat assista aussi aux rencontres pluridisciplinaires entre chercheurs (conférences et colloques) que j'organisais au 22 avenue de Paris ; il bénéficia de stages et séjours scientifiques, ainsi que des dons documentaires faits aux institutions tunisiennes par le Service Culturel et de Coopération dont relevait le CDTM. Dès 1988, fut aussi créé, grâce à une petite équipe de volontaires du service national actif (VSNA), un bulletin d'information scientifique qui, le premier, s'appela « Correspondances ».

L'IRMC emprunta au CDTM, outre le noyau de ses personnels permanents, sa structure d'établissement culturel français doté d'une autonomie financière, déjà inscrit dans la convention franco-tunisienne. Surtout, l'IRMC reçut en héritage la bibliothèque historique que j'avais inventoriée et réactualisée, et



À Tunis, clôture de la première rencontre organisée par le CDTM (15 - 16 juin 1989) :
« La communauté maghrébine immigrée en France et ses perspectives d'insertion. » © Anne-Marie Planel

sans laquelle il ne pouvait y avoir de travail fiable sur les sociétés contemporaines du Maghreb. Rassemblant essentiellement des publications officielles françaises et des ouvrages et revues publiés entre 1881 et 1990, cette bibliothèque fut enrichie dans les domaines des sciences humaines et sociales, en liaison avec les nouveaux programmes de recherche de l'institut et selon les principes de pluridisciplinarité, de comparatisme et de méthodologie.

En trente ans d'existence, quel rôle attribuez-vous à l'IRMC ?

Plusieurs constats furent formulés par les milieux universitaires français sous forme de rapports officiels, à partir de 1984, celui d'André Raymond, directeur de l'IREMAM (nouvelle fédération de laboratoires interdisciplinaires) et surtout celui de Michel Camau, sollicité pour être le premier directeur :

(1) l'existence d'un réseau dense d'instituts français à l'étranger en Méditerranée, sauf au Maghreb - décolonisé un quart de siècle plus tôt ; ces instituts étaient pour la plupart spécialisés en archéologie et lettres arabes et ne prenaient pas en compte les transformations sociales et culturelles des pays arabes et musulmans¹ ;

(2) la fin d'une génération de coopérants français (militaires ou civils) ayant pu faire des thèses sur le pays qui les accueillait car ils y enseignaient dans les années 1960-1970 ;

1. Depuis le début des années 1970 jusqu'aux années 1980, la montée des courants islamistes n'était quasiment pas étudiée. Les chercheurs français n'ont pas vu venir la révolution iranienne et l'arrivée au pouvoir de Khomeiny.

(3) l'intérêt accru des jeunes chercheurs, depuis 1973 (et la première crise pétrolière), pour les sociétés contemporaines du Machrek « arabe », et partant un désintérêt pour le Maghreb, qui leur paraissaient trop proche et culturellement trop « européenisé » ;

(4) enfin, un déficit de ressources dans les études arabes et l'apprentissage de la langue arabe en dépit de l'existence de trois pôles universitaires sur le Maghreb (Aix-en-Provence, Lyon et Paris).

Je peux vous confirmer que la mission première de ce nouveau « centre de recherche français à l'étranger »² était de former une nouvelle génération de chercheurs français sur le Maghreb. J'espère qu'elle l'est toujours. En cela la récente nomination à la direction de l'IRMC de Katia Boissevain, ancienne allocataire de recherche et chercheuse responsable de plusieurs programmes de l'IRMC, est le plus beau des cadeaux d'anniversaire, pour ses fondateurs. À la différence du CDTM, c'est la vocation régionale de l'IRMC qui lui donnait toute son autonomie scientifique vis-à-vis des différents postes d'ambassade et des gouvernements nationaux.

Quand vous songez à l'IRMC, quel personnage vous revient en premier lieu ? Pourquoi ?

Nombreux sont ceux qui ont œuvré, parfois discrètement, à la réussite de ce projet de centre de recherche.

2. Parler d'UMIFRE est anachronique en 1991 car ce n'est qu'en 2000 que l'association avec le CNRS devint une réalité.

Mais s'il faut choisir, je vous soumets deux noms français : celui de Charles-André Julien grâce à qui j'ai pu être détachée de l'Éducation nationale et recrutée à Tunis en qualité d'historienne pour mettre en valeur le fonds imprimé de la Résidence générale de France à Tunis. Je lui dois mon recrutement à Tunis en 1978, ainsi qu'au Conseiller Culturel adjoint Paul Bédarida. Ce dernier avait été directeur de l'Institut français de Naples et avait tout de suite compris les perspectives scientifiques offertes par une bibliothèque historique.

Plus tard, c'est grâce au soutien du ministre Mohammed Charfi qui militait à l'époque pour un grand Maghreb arabe que le gouvernement tunisien répondit positivement, en 1991, au gouvernement français par note verbale. L'institut dans sa longévité et sa reconnaissance internationale actuelle lui doit beaucoup, ainsi qu'aux deux premiers membres du Comité de suivi franco-tunisien : Yadh Ben Achour et Abdelmajid Charfi, qui suivirent ses activités pendant les dix premières années, sans aucune complaisance, tout en respectant les choix du Conseil scientifique français.

Qu'est-ce qui a changé au cours de votre carrière à l'IRMC ?

Pour moi la période pionnière fut la plus stimulante, bien que très difficile : en six ans, le premier directeur de l'IRMC mit en place la structure régionale en mettant sur pied le centre dénommé « IRMC de Rabat » – devenu autonome par la suite sous le nom de [Centre Jacques-Berque](#) ; il définit les premiers programmes scientifiques et les séminaires, recruta les premiers chercheurs tunisiens et français, proposa au ministère français des Affaires étrangères la composition du Conseil scientifique français ; proposa au ministère tunisien de l'Enseignement supérieur la formation de journées doctorales qui furent par la suite reprises sous la forme d'écoles doctorales.

Chaque publication était également un vrai bonheur et une fierté. Peu à peu, je voyais s'enrichir le catalogue !

Mais le succès a un prix, et la charge de travail ne fit qu'augmenter. Bien qu'historienne, je n'ai pu soutenir ma thèse qu'en 2000, après dix ans, et la publier qu'en 2015.

Quelle est la chose la plus difficile que vous ayez eue à gérer ?

Sans aucun doute, les contraintes financières et policières, en Tunisie comme au Maroc, notamment pour obtenir les autorisations de recherche nécessaires aux enquêtes à l'intérieur du pays qui relevaient des autorités régionales et non plus du ministère de l'Enseignement supérieur. De même, la non-obtention d'un visa pour la Libye, demandée depuis Tunis.

Enfin, l'enlèvement d'un chercheur par la police tunisienne à sa sortie de l'aéroport. Surtout la période de guerre civile en Algérie qui rendit impossible lors de la création de l'IRMC toute coopération institutionnelle, mais heureusement pas avec les chercheurs algériens.

Quel événement vous a le plus marquée ?

Un moment chargé d'émotion pour tous les participants fut la rencontre doctorale sur le thème de la micro-histoire, organisée à Alger en septembre 2000, avec la collaboration et le soutien de plusieurs institutions algériennes et de l'Ambassade de France à Alger.

La plupart des doctorants participants étaient algériens et venaient de toutes les universités du pays : Air Algérie et l'hôtel prirent en charge les voyages et séjours des doctorants algériens ! Réussite complète. J'avais quitté l'IRMC sous une pluie diluvienne qui avait provoqué, en mon absence, l'inondation du rez-de-chaussée de la villa de Mutuelleville, et donc de la bibliothèque. Le retour à Tunis fut une douche froide !

Quel avenir souhaitez-vous pour l'IRMC ?

Rabbi itaouel fi omrou (« Que Dieu lui donne longue vie ») !

Entretien et questions élaborés par Jamie FURNISS



Les 15 et 16 juin 1989, les rapporteurs des tables rondes pour les premières journées d'études franco-maghrébine du CDTM : Abdelmalek Sayad, Malika Zamiti, Essedik Jeddi et Rémy Leveau. © Anne-Marie Planel



Quelques années plus tard, en 2003, Odile Moreau, Stéphane Yérasimos, François Georgeon, Jean-Philippe Bras, Brigitte Marin et Anne-Marie Planel, lors d'un colloque organisé par l'IRMC et l'École française de Rome. © IRMC